

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 39 (1901)
Heft: 47

Artikel: A propos d'élections : I : le Bureau électoral. - Sa formation
Autor: J.M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-199037>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
 Grand-Chêne, 11, Lausanne.
 Montreux, Gervanne, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
 St-Imier, Delémont, Biel, Berne, Zurich, St-Gall,
 Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS », LAUSANNE
 SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.
 ETRANGER : Un an, fr. 7,20.
 Les abonnements détent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
 S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES
 Canton : 45 cent. — Suisse : 20 cent.
 Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
 la ligne ou son espace.
 Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Coins de chez nous.

BRENT.

En dehors de ses environs immédiats, le village de Brent n'est guère connu que par sa foire aux chèvres. Ce n'est pas qu'il soit perdu dans la montagne ou qu'il manque de voies d'accès. De la gare de Clarens, on y monte en trois quarts d'heure, sans hâter le pas, et, de Montreux, c'est une promenade d'une heure. S'il perchait au sommet des Pleïades ou du Cubly, qui le dominent et l'encadrent, il serait célèbre dans l'univers entier; mais, étant à mi-hauteur entre le lac et ces monts, il n'intéresse guère le touriste. Ne nous en plaignons pas. Ce manque de vogue l'a préservé du modernisme et du cosmopolitisme et rien n'est plus agréable que de voir, à deux pas d'une des stations d'étrangers les plus courues, ce village qui ne possède pas même un hôtel et a su conserver son cachet d'autrefois.

De Clarens, on s'y rend par une bonne petite route qui passe sous le château du Châtelard. Si c'est jour de foire, comme mercredi 13 novembre, on peut être sûr de ne pas cheminer dans la solitude. A chaque instant on croise de braves campagnards qui conduisent des chèvres, hommes et femmes endimanchés, ces dernières portant des paniers garnis des emplettes faites à la foire. On rencontre aussi des bandes de jeunes gens riant et chantant; ils ont « goûté » là-haut d'un morceau de « biscôme » arrosé de « bourru » et assaillonnée de joyeux propos. Et ils ne sont pas les seuls à s'être accordé quelques heures de loisirs sous le prétexte d'aller à la foire aux chèvres. Voici des notables de Montreux, des magistrats venus de Lausanne et même un conseiller fédéral en vacances. Plus nous approchons, plus la route se couvre de promeneurs.

Dans la rue principale, il y a foule devant les pintes. Mais de chèvres, pas une. Elles ont toutes été vendues dans la matinée, me dit-on. Le seul représentant de l'espèce est un grand diable de bouc blanc à longs poils et dont la présence se trahit à cinquante pas à la ronde par une forte odeur musquée. Quelques gamins l'entourent, amusés par ses yeux torves, par sa barbiche qui s'agit perpétuellement et par ses velléités de boxe, entravées par la cordelette qui le colle au mur d'une auberge. Cette auberge a son enseigne enguirlandée de fleurs et de verdure. Par les fenêtres grandes ouvertes s'échappe une musique confuse de verres qui s'entrechoquent, de voix d'hommes et de femmes et de grands coups assénés sur les tables par des consommateurs impatients.

Mais c'est au dehors que l'animation est la plus intense. Les paysans en belle blouse bleue, les messieurs en redingote, les jeunes filles qui se promènent bras dessus, bras dessous, les Allemands, les Anglais et les Américains arrivés en voitures de Vevey, de Clarens et de Montreux, tout le monde a un air de fête; car ce jour de foire est un jour de réjouissances pour le village. Et puis, beaucoup sont venus pour admirer le pont battant neuf qui franchit la Baie de Clarens par une arche

d'une belle hardiesse. Des ingénieurs de l'Etat de Vaud l'inspectaient précisément en ce moment. Jeté à une très grande hauteur au-dessus du torrent, son tablier repose par une série de petites voûtes sur le cintre gigantesque de la voûte centrale. Vrai, pour un beau pont, c'est un beau pont, et le contentement des habitants se comprend aisément. Cette œuvre d'art relie directement leur village avec les localités de la rive droite : Tercier, Blonay, St-Légier. On va dire, on dit déjà : le pont de Brent, comme on disait : le pont d'Orbe ou le Grand-Pont de Lausanne.

Si Brent n'avait cependant que son pont neuf, il ne retiendrait pas longtemps les amateurs de pittoresque; mais il a encore ses rai-dillons tortueux, ses vieilles maisons aux galeries de bois, aux façades ornées de treilles ou de chapelets d'épis de maïs; il a aussi son antique petite église et par dessus ses toits roussâtres de merveilleuses échappées sur le lac et sur les Alpes. A la nature du paysage, on devine qu'il est fait pour charmer en toute saison. L'autre jour, par un gai soleil de la Saint-Martin, les bois et les vergers roux lui faisaient comme une auréole cuivrée.

Ces effets de lumière laissaient d'ailleurs assez indifférente la jeunesse qui bourdonnait dans les ruelles, de même que la fanfare villa-goise qui jouait à pleins poumons des airs de danse dans la cour d'une auberge et les bonnes femmes qui allaient et venaient sous les arbres d'un verger, où des marchands forains avaient étalé des étoffes, de la quincaillerie et de ces galettes saupoudrées de sucre qu'on retrouve dans toutes les foires et dans toutes les fêtes.

La visite du pont faite, la promenade à travers le village achevée, les visiteurs s'éloignaient peu à peu. Le soir venait. Force me fut de m'arracher à mon tour aux splendeurs de ce coin de terre. Comme tout flâneur qui se respecte, je pris pour le retour un chemin autre que celui qui m'avait conduit à Brent. Mes pas me dirigèrent sur Montreux, le long de la voix ferrée allant aux Avants, par une route neuve qui est un belvédère de trois kilomètres de long. On traverse des vignes. Rien ne masque la vue. Au-dessous de soi, on a constamment le lac et, au fond de l'horizon, le massif bleu et blanc des dents du Midi. Tableau archi-connu, direz-vous, mais qui est de ceux qui vous font dire, comme le poète :

Plus on te voit et plus on t'aime.

Pourquoi ne parcourt-on pas plus souvent ces adorables pentes de Clarens et de Montreux, où la population est restée bien vaudoise et où les bâtisses à sept et à huit étages ne gâtent pas encore le paysage? Un habitant de Veytaux, que je rencontrai à Brent, m'avoua qu'il y venait pour la première fois. Il connaissait comme sa poche Zermatt, l'Oberland bernois, le Righi et les Grisons; mais il venait de « découvrir » Brent. L'année prochaine, il visitera peut-être Chernex, autre village pittoresque, encore plus rapproché de Veytaux et où, partant, il n'a pas encore mis le pied.

Il m'a rappelé ce Lausannois qui vantait les merveilles du dôme de Milan et de Notre-Dame de Paris et qui n'avait jamais franchi le seuil de notre Cathédrale.

V. F.

A propos d'élections.

I.

Le Bureau électoral. — Sa formation.

On voit tous les jours des cartes de visite ainsi conquises : *M. X... Y... ou Z, Conseiller national, ou : Député au Grand Conseil*, ou bien encore : *Conseiller communal*; on n'en voit pas avec la mention : *Membre du Bureau électoral*. C'est là, en effet, un honneur peu envié et dont on ne songe guère à tirer vanité. Il est si peu recherché, cet honneur, que le législateur a dû en faire une obligation morale à tous les citoyens. Mais il n'a pas osé aller plus loin, c'est-à-dire qu'il n'a pas édicté de pénalité contre le citoyen qui s'affranchit de cette obligation. Et cela pourtant arrive tous les jours. Que de membres du bureau électoral ont failli à leur mandat. Il ne leur en a coûté ni un centime d'amende, ni une heure d'arrêt. Cette impunité légale n'excuse nullement les déserteurs. Puisque c'est un devoir civique de faire partie, une fois au moins, d'un bureau électoral, tout bon "citoyen" — et qui donc ne prétend l'être? — doit répondre à l'appel.

Si les membres du bureau de vote ont une tâche ingrate — oh! très ingrate, — ils ont, en revanche, l'occasion de curieuses remarques.

Le bureau électoral est le triomphe de la « proportionnelle ». Tous les partis principaux y sont représentés. Ce principe de la proportionnalité, d'une application si difficile et si problématique dans d'autres domaines, se comporte là à l'entière satisfaction de tous. Et nulle part, on ne constate mieux combien les hommes sont les mêmes, à quelque classe sociale qu'ils appartiennent, et la facilité avec laquelle ils finiraient par s'entendre, s'il n'y avait pas tant de personnes intéressées à leur faire accroire le contraire.

Le bureau constitué, ça va très bien; le tout est de le former. Le mauvais vouloir que mettent les citoyens à accepter les fonctions de membre du bureau de vote se manifeste aussi, et plus énergiquement encore, lorsqu'il s'agit de nommer le « bureau » du bureau. On a grand peine à élire un président, deux vice-présidents et deux secrétaires. Ces titres, si goûtables en toute autre circonstance, n'ont aucun prix en pareil cas. Personne n'en veut.

Je me souviens toujours de la séance constitutive du bureau électoral auquel j'ai l'honneur d'appartenir. C'était vraiment comique.

Le lieu de réunion était la salle du Conseil communal. Par motif d'économie, sans doute, la grande salle aux sombres parois, au plafond plus sombre encore, n'était éclairée que par un seul bec de gaz. Quel contraste avec les soirs de séance du Conseil communal, où l'abondance des lumières n'assure pas toujours la clarté des discussions. A huit heures — heure de la convocation — personne. A huit

heures et demie, deux ou trois des convoqués font les cent pas dans le vestibule. Aucun d'eux ne veut franchir le premier le seuil de la salle de réunion, dans la crainte que cet acte ne soit considéré comme un indice de zèle.

A neuf heures moins le quart, arrive, en coup de vent, une quatrième personne. A l'aspect de la salle vide et faiblement éclairée, ce dernier venu croit que tout est terminé. Il s'approche, effaré, des promeneurs du vestibule : « Pardon, messieurs, le bureau de... est-il déjà constitué ? »

— Oh ! que non, monsieur, nous en sommes justement. On attend depuis huit heures et demie, mais personne ne vient. Etes-vous aussi des nôtres ?

— Oui,... plutôt, non, car je venais précisément aviser le président de ne pas compter sur moi. J'ai fonctionné déjà deux ans; j'ai fait ma part. Chacun son tour. Vous voudrez bien, n'est-ce pas, dire au président que je suis venu et l'aviser de ma démission !

— Tout ça, c'est fort bien... Mais si on voulait tous faire ainsi... Croyez-vous que ça nous amuse...

— Personne ne vous empêche de m'imiter. Allons, bonsoir, messieurs.

L'heure s'avance et le nombre des présents n'augmente pas.

L'huiissier, impatient de mettre la clef sous la corniche, va et vient de l'un à l'autre. « Allons, messieurs, il vous faut seulement entrer dans la salle. Tant pis pour les absents. »

Seu appels n'ont pas d'écho.

Neuf heures, tout le monde est là, ou à peu près. Nous entrons dans la salle et allons nous asseoir, en chaîne d'oignons, sur l'un des bancs latéraux. Toutes les têtes sont baissées, les yeux fixés au plancher; personne ne dit mot. J'ai le sentiment que nous devons rappeler assez exactement le célèbre tableau de Hodler : *Les désespérés*.

A bout d'un moment, l'un de nous regarde sa montre : « Pristi ! neuf heures et demie; il faut que je m'en aille ».

— Comment, déjà neuf heures et demie ? fait un second en se levant; je regrette bien, mais je ne puis rester plus longtemps. Excusez-moi, messieurs...

— Il n'est pas question de s'en aller comme cela, s'écrie alors brusquement un troisième. Tout le monde doit rester. Nous avons un président, des vice-présidents et des secrétaires à élire.

A ces mots, chacun se rassied prestement et le silence reprend de plus belle.

Cette fois, c'est l'huiissier qui intervient. Il commence à trouver que ça dure un peu trop. « Eh bien, messieurs, il vous faut commencer. »

— Commencer quoi ? s'écrient tous les désemparés.

— Mais, votre séance. N'est-ce pas, l'un de vous n'a qu'à s'asseoir ici, dans le fauteuil de M. le président du Conseil communal, et à dire : « Messieurs, la séance est ouverte ! » Alors vous nommerez le président définitif, qui prendra place au fauteuil. Vous nommerez ensuite deux vice-présidents et deux secrétaires, puis, quand ce sera fini, le président dira : « Messieurs, si personne ne demande la parole, la séance sera levée... La séance est levée ! » Alors, vous pourrez partir et moi aussi.

Cette petite allocution ne produit pas tout de suite son effet. Personne ne veut monter au fauteuil, comme président provisoire, dans la crainte, très justifiée, de n'en pouvoir plus redescendre.

Nous restons donc, chacun à sa place, silencieux et immobiles. De temps en temps, l'un tire sa montre : « Diable, dix heures un quart ; cette fois je m'en vais. »

— Moi aussi, ajoute un autre.
Puis, plus rien.

Nous serions encore sur notre banc si l'un de nous ne s'était dévoué en montant au fauteuil. Il paya cher cet acte de dévouement. De président provisoire il devint président définitif; c'était fatal. Ce fut une nouvelle comédie, à chaque nomination nouvelle. Chacun se récusait. Enfin, au bout de trois quarts d'heure, le « bureau » du bureau était constitué et nous prenions congé de notre président, en lui présentant nos condoléances.

En descendant l'escalier, nous entendimes l'huiissier fermer la porte avec bruit, en murmurant : « Oh ! la la, pour des « pedzes ! », ce sont des « pedzes » !

J. M.

Lo taba.

Du que cé certain Djan Nicot eût trová cl'espéce dè salarda montâie que l'ai dioint lo taba, ti clíao dè pé la Brouya sè sont boutâ à ein vouagni dein lão courtis et tsenévairés, et l'est du cé temps que clíao qu'aviont einvia dé tourdzi sè sont met à fabrequâ dâi pipes ein serezetta et que lo Gédéon Gambié, qu'étai perquie, et qu'avâi oùi derè qu'on poivé tot férè avoué dè la terra, s'est met à eimpatâ dè la terra dè pipe, moula dâi chétses-moque, fabrequâ dâi brulò qu'aviont lo gottiâo, et 'na tsainetta avoué on tavé, que cein sè titulatâvè ein trai dzo et qu'on poivé atsetâ po 'na demibatz dein totès à boutequés.

Ora, vo sédés dè quinnès façons on po medzi lè favioulès ? On ein fâ dâi totès crânes soupès sâi avoué lè goussès, sâi ein grans; s'on a on bocon dè muton, on pâo lè fracassi avoué dâi z'ugnons qu'on s'ein relêtsè lè potès; on ein fâ onco dè la salarda qu'est destra bouna: et la campoutâ ài favioulès ? mè z'amis ! Avoué on bon quartai dè bacon et cauquiès truffâs boulaitès, l'est cein que rappoyé bin adrai !

Et bin, l'est lo mim'affére po lo taba : clíao que n'amâvont pas la pipa et la femaira et que volliâvant tot parai ein agottâ s'ein sont prai de n'autra manièra et sè son met à chiquâ et à tchaffouilli cé taba que ma fai on ne sâ diéro quin pliési l'ont inquiet, kâ cein ne dâi pas être oquie dè bin bon pisque n'avâlont pas la chiquâ et que dussont recratchi tot lo ciliar perque bas.

Pu, n'est pas lo tot: lè fennès, quand l'ont zu vu lâo z'hommo tourdzi et chiquâ sè sont boutâ dein lão beguinès d'agottâ assein l'herba à Djan Nicot; mà, coumeint l'ariont zu trâo pouéta façon avoué on gambié àobin on tourdzon pè lo mor, que cein l'âo z'arai onco gravâ po batolli, sè sont messâs à mâodre dâi folhiès dè cé taba dein lão moulin à café, pu, hardi ! lè vouaïquie à nicilli dè ellia pudra du lo matin tantqu'à la né. Et l'est dinse que l'Hollande et lo Maraco ont èta einveintâ !

Et d'apremi clíao pernettes ein étiont tant einfaratâies que nicilliâvant minmameint tandi lo prédzo et cein que lo prâovè, l'est qu'ein sezid ceint noinante-sa, que ia dza don 'na bouna vouarba dè cosse, on bon vilho menistre dè pé la Coûta avâi du s'arrâtâ à bio mai-tén dè son prédzo po lâo derè, ein sè vereint dâo côté dai fennès: « Attiutâ, chers frères, nicilli tandi lo prédzo tant que vo voudrè, mà tsouyi du z'ora d'avâi dâi tabatières que pioullant quand vo lè z'âovri, kâ clíao pioulaïes gravon âi z'autro dè bin profitâ dè la parole dè Dieu ! (Authentique.)

Paret que clíao fennès ne mettont pas soivent de l'oulhio ài férêmeintès dè lão tabatières !

Ora, cé taba est-te tant san ? on n'ein sâ rein, po bin derè ! Crayo que l'est tot coumeint certains remido dè clíao maidzo: ne font ni

bin ni mau, kâ on vâi prâo soveint clíao dzouveno pipatsons venu tot étiquo à veingt ans et dè clíao tot vilho, qu'ont adé lo chëtse-moqué ào mor, que sont asse solidò què lo Grand-Pont dè Lozena; mà, quiet qu'on ein diessè, ne faut pas allâ trâo liein avoué, coumeint cé certain Guelenet que poivé chiquâ on paquet dè caporat ein on dzo, tant l'étai einfaratâ après cé taba. Cé gaillâ avâi adé 'na chiquâ coumeint on ào dein lo mor et crayo que sè sarâi petou passâ dè medzi po ein tchafouilli iena.

Stu tsautain, que seiyivè po l'assesseu avoué on part d'autro, l'âo z'ont apportâ, pè vâi lè n'hâorès, oquie à medzi et à baire coumeint dè coutema; adon l'eut pas petou tâquâ son pan et sa toma, que Guelenet tré son paquet dè taba et pre 'na pecheinta chiquâ.

L'assesseu, que le vouaitivè férè, l'ai dese adon :

— Mon pourro Guelenet, ne sè pas coumeint dâo diabilio te pâo chiquâ dinse astout après medzi !

— Que volliai-vo, assesseu, l'ai repond adon l'autro, mè faut bin 'na chiquâ po férè passâ cè crouïe goût dè pan et dè motta ! *

Pinson.

NOUVELLE, par Arthur Dourtiac.

FIN.

On était arrivé à l'année terrible.

Dès l'été, des bruits de guerre avaient troublé la tranquillité des campagnes, bientôt des dépêches laconiques, annonçant les premières défaites, avaient été affichées à la mairie.

Nos deux garçons étaient arrivés à l'âge où l'on ne reste pas indifférent devant de pareilles nouvelles.

Pinson courut au chef-lieu s'engager bravement dans un régiment de ligne.

Henri, réformé pour son léger boîtillement, voulait partir quand même, malgré les supplications de ses grands-parents.

« Tiens-toi donc tranquille, monsieur Henri, disait Pinson ; les vieux n'ont plus que toi, tu te dois à eux autant qu'à la France. T'inquiète pas, allez, je me battrai pour deux et les Prussiens n'y perdront rien. »

Henri céda, le cœur bien gros, et embrassa son ami qui partit, sa chanson aux lèvres, escorté des regrets et des souhaits de tout le village.

Il fut bientôt l'enfant gâté du régiment. Sa gaité, son entraîn, sa bravoure au feu lui gagnèrent tous les coeurs; et ses officiers eux-mêmes assuraient qu'un refrain de Pinson valait la *Marseillaise* pour redonner du « cœur au ventre » des plus fatigués, qui, sans murmurer, doublaient les étapes.

..... C'était le soir de la bataille de Saint-Quentin. Toute la journée, nos troupes, faisant des prodiges de valeur, avaient tenu bon, mais à la nuit tombante, devant des forces énormes incessamment renouvelées, la retraite sur Cambrai et les places du Nord s'était imposée.

Pinson, séparé de sa compagnie, s'était tapi dans un petit bois, craignant de tomber aux mains des Prussiens et attendant le jour pour s'orienter.

Tout à coup, il s'entendit appeler par son nom.

« Monsieur Henri ! » s'écria-t-il stupéfait en reconnaissant son ami dans un franc-tireur, couché à deux pas de lui sur le revers d'un fossé.

C'était bien lui, étendu là, pâle comme la mort, rougissant la neige de son sang....

« Jour de Dieu, tu es blessé !

— Une balle dans l'épaule qui me fait horriblement souffrir... »

Vite Pinson lui déchira sa chemise et, à la faible clarté de la lune, le pansa avec la sollicitude d'une mère.

« Ça ne sera rien, va, monsieur Henri, ça a bien saigné, il n'y a rien de cassé, tu seras vite guéri »

Et, lui faisant avaler une forte gorgée du contenu de sa gourde :

« Eh bien, et les vieux ? » dit-il.

Bien désolés, les vieux ! Ils avaient uni tous leurs efforts pour le garder à la maison. A leur âge, on n'est pas sûr du lendemain ! N'était-il pas l'espoir